Reçu en préfecture le 07/10/2025

Publié le ID: 066-216601831-20251004-2025

Département

Des Pyrénées-Orientales

De la Commune de SAINT MARSAL

Membres du C.M.

En exercice: 6 Présents: 6

Suffrages exprimés: 6

Séance du 04 octobre 2025

EXTRAIT DU REGISTR

DES DELIBERATIONS DU CONS

L'an deux mille vingt-cinq et le quatre octobre à treize heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Présents: METIVIER Guy, BABYLON Martine, BONNEFOY Daniel, CHANTREL

Magali, LLABOUR Fabrice, VILLELONGUE Huguette

Absent:

M. BONNEFOY Daniel a été nommé secrétaire de la séance.

Délibération n°2025-26 DM n°2 - Budget Principal

Date de la convocation : 25 septembre 2025

> Pour permette le paiement de différentes dépenses, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la modification budgétaire suivante :

Budget Principal

Section de fonctionnement – Recettes

Compte 748374 +7644.00

Section de fonctionnement – Dépenses

Compte 6068 +4794,00Compte 615228 +500.00Compte 6216 +1500,00Compte 6218 - 1 150,00 Compte 623 +2000.00

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité, décide la modification budgétaire suivante :

Budget Principal

Section de fonctionnement – Recettes Compte 748374 +7644,00

Section de fonctionnement – Dépenses

Compte 6068 +4794.00Compte 615228 +500.00Compte 6216 +1500.00Compte 6218 - 1 150,00 Compte 623 +2000,00

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus, Ont signé au registre tous les membres présents,

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire

Juy METIVIER

Acte rendu exécutoire Après remise en Préfecture